

**Extrait du registre  
des délibérations de la Commune de Barlieu  
séance du 15/06/2020**

L' an 2020 et le 15 Juin à 14 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, Salle des Fêtes, lieu permettant l'application des mesures sanitaires nécessaires, sous la présidence de VERBEKE Marc, Maire.

**Présents** : M. VERBEKE Marc, Maire, Mmes : ANIEL Brigitte, DESTENAVE Martine, GAMBIER Anne-Laure, GUIMARD Christelle, LEFEBVRE Jacqueline, ROMAIN Michelle, MM : LAMOURET Cyrille, LEGER Jean-François, MATRULLO Ludovic, RAVARD Maxime

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 11
- En exercice : 11

Date de la convocation : 04/06/2020

Date d'affichage : 04/06/2020

**Secrétaire de la séance** : M. RAVARD Maxime

**Réf : 2020\_17 - Approbation des Comptes Administratifs 2019 Commune et Assainissement**

Monsieur Marc VERBEKE, Maire, donne lecture des comptes Administratifs 2019 :

**COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE**

**Section Investissement**

Recettes 2019	54 293.13 €
Dépenses 2019	44 074.66 €
Sous-Total	10 218.47 €
Report Déficit 2018	-51 796.79 €
<b>Sous-Total</b>	<b>-41 578.32 €</b>
RAR Recettes engagées en 2019	2 100.00 €
RAR Dépenses engagées en 2019	-5 300.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>-44 778.32 €</b>

**Section de Fonctionnement**

Recettes 2019	413 160.95 €
Dépenses 2019	375 350.45 €
<b>Sous-Total</b>	<b>37 810.50 €</b>
Report Excédent 2018	57 383.23 €
<b>TOTAL</b>	<b>95 193.73 €</b>

Le Compte Administratif 2019 de la Commune présente un déficit de 44 778.32 € en section d'Investissement et un excédent de 95 193.73 € en section de Fonctionnement.

**COMPTE ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT**

**Section Investissement**

Recettes 2019	17 782.27 €
Dépenses 2019	2 602.37 €
<b>Sous-Total</b>	<b>15 179.90 €</b>
Report Excédent 2018	27 127.74 €
<b>TOTAL</b>	<b>42 307.64 €</b>

## Section Fonctionnement

Recettes 2019	6 782.90 €
Dépenses 2019	8 405.56 €
<b>Sous-Total</b>	<b>-1 622.66 €</b>
Report Excédent 2018	12 127.05 €
<b>TOTAL</b>	<b>10 504.39 €</b>

Le compte Administratif 2019 du service Assainissement présente un excédent de 42 307.64 € en section d'Investissement et un excédent de 10 504.39 € en section d'Exploitation.  
A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

## Réf : 2020\_18 - Approbation des Comptes de Gestion 2019 Commune et Assainissement

Monsieur Marc VERBEKE, Maire, informe les membres du Conseil Municipal que les Comptes de Gestion 2019 établis par Monsieur Frédéric MONESTIER, Receveur de la Commune et du Service Assainissement présentent les mêmes résultats que les Comptes Administratifs 2019.  
Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les Comptes de Gestion 2018 de la Commune et du Service Assainissement.  
A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

## Réf : 2020\_19 - Affectation des Résultats de Fonctionnement - Exercice 2020 - Commune

Après avoir entendu le Compte Administratif de l'exercice 2019,  
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2020,  
Constatant que le Compte Administratif présente les résultats suivants :

	Résultat 2018	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2019	Restes à Réaliser 2019	Soldes des Restes à Réaliser	Chiffres à prendre en compte pour l'affectation de résultat
Invest.	-51 796.79 €		10 218.47 €	3 200.00 €	3 200.00 €	- 41 578.32 €
Fonct.	57 383.23 €		37 810.50 €			95 193.73 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat, le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,  
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'affecter le résultat comme suit :

<b>Excédent de Fonctionnement Global Cumulé au 31/12/2019</b>	<b>95 193.73 €</b>
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b>	
Affectation complémentaire en réserve (c/1068)	41 578.32 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	50 415.41 €
Total affecté au c/1068	<b>41 578.32 €</b>
<b>Déficit Global cumulé au 31/12/2019</b>	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépense de fonctionnement	-----

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

## Réf : 2020\_20 - Taux des Taxes Locales 2020

Pour l'année 2020, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de reconduire, sans changement, les taux des taxes locales, à savoir :

Taxe d'Habitation	19.78 %
Taxe Foncière Bâti	14.61 %
Taxe Foncière Non Bâti	35.98 %
Contribution Foncière des Entreprises	22.09 %

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

**Réf : 2020\_21 - Budgets Primitifs 2020 - Commune et Assainissement**

**BUDGET COMMUNE**

Section Fonctionnement

433 286.41 €

Section Investissement

95 406.79 €

**BUDGET ASSAINISSEMENT**

Section Fonctionnement

17 196.97 €

Section Investissement

60 778.88 €

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

La séance est levée à 18 heures.